

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU BUDGET

RAPPORT D'EXECUTION

AU 31 DECEMBRE 2015

*Loi n 2014-25 du 23 décembre 2014 portant loi de finances pour
la gestion 2015*

Juin 2016

DEVELOPPEMENT DES SIGLES

AFS	: Acompte Forfaitaire Spécial
BIC	: Bénéfices Industriels Commerciaux
CGI	: Code Général des Impôts
CFPB	: Contribution Foncière des Propriétés Bâties
CIME	: Centre des Impôts des Moyennes Entreprises
DGDDI	: Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
FNRB	: Fonds National des Retraites du Bénin
IPTS	: Impôt Progressif sur Traitements et Salaires
IBNC	: Impôt sur les Bénéfices non Commerciaux
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PIB	: Produit Intérieur Brut
RFU	: Régime Foncier Urbain
SICOPE	: Système Intégré de Cotisation et des Pensions
SIGFiP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIGMAP	: Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics
SIPIBE	: Système Informatique de Préparation Intégrée du Budget de l'Etat
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
TUCA	: Taxe Unique sur les Contrats d'Assurance
TUTR	: Taxe Unique sur les Transports Routiers
TAF	: Taxe sur les Activités Financières
TDL	: Taxe de Développement Local
TPU	: Taxe Professionnelle Unique
VPS	: Versement Patronal sur Salaires

Table des matières

RESUME EXECUTIF.....	5
I- SITUATION ECONOMIQUE A FIN DECEMBRE 2015.....	9
A- Environnements économiques international et régional.....	9
B- Environnement économique national.....	10
II- SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT AU 31 DECEMBRE 2015	11
A- Recettes budgétaires.....	11
A-1 Recettes des administrations financières	12
A-2 Recettes du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) et des autres budgets...	17
A-3 Comptes d'Affectation Spéciale (CAS).....	18
A-4 Autres recettes budgétaires	19
B- Exécution des dépenses budgétaires au 31 décembre 2015.....	20
B-1 Dépenses ordinaires	20
B-2 Dépenses en capital.....	24
B-3 Les dépenses du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB).....	26
B-4 Les dépenses des autres budgets.....	26
B-5 Les Comptes d'Affectation Spéciale (CAS).....	27
C- Solde budgétaire au 31 décembre 2015.....	28
III- SITUATION DES OPERATIONS DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015.....	28
A- La mobilisation des ressources	28
B- Les charges de Trésorerie	30
C- Les autres opérations de Trésorerie	30
D- Les dépenses sur les financements bancaires directs	31
V. NIVEAU D'EXECUTION DE PROGRAMMES SPECIFIQUES DE NEUF (05) MINISTERES AU 31 décembre 2015.....	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des réalisations des recettes des administrations financières au 31 décembre 2014 et 2015	13
Tableau 2 : Evolution des réalisations des recettes du FNRB et des autres budgets au 31 décembre 2014 et 2015	18
Tableau 3 : Récapitulatif de la mobilisation des autres ressources budgétaires à fin décembre 2014 et 2015.....	19
Tableau 4 : Evolution des engagements des dépenses ordinaires au 31 décembre 2014 et 2015.....	24
Tableau 5 : Evolution des engagements des dépenses en capital à fin décembre 2014 et 2015	25
Tableau 6 : Exécution des dépenses des comptes d'affectations spéciales à fin décembre 2015.....	27
Tableau 7 : Présentation des soldes budgétaires à fin décembre 2015.....	28
Tableau 8 : Niveau de mobilisation des ressources de trésorerie par nature à fin décembre 2015.....	29
Tableau 9 : Niveau d'exécution des charges de trésorerie par nature à fin décembre 2015..	30

RESUME EXECUTIF

L'exécution de la loi de finances pour la gestion 2015 s'est déroulée dans un environnement non seulement marqué par un début de gestion heurté mais aussi et surtout par une situation économique peu favorable face aux ambitions du gouvernement. En effet, la gestion 2014 a conduit à une dégradation prononcée des comptes de l'Etat. Ainsi, afin d'atténuer le niveau de déficit ressorti en fin de gestion 2014, le Gouvernement a mis en place un plan de redressement progressif des comptes de l'Etat assorti de mesures coercitives.

A titre d'exemple, les titres de paiement émis pour le compte de la gestion 2014 et qui n'ont pas franchi l'étape de règlement au niveau de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ont été retournés pour être réimputés sur les crédits ouverts en loi de finances initiale 2015. Il en a résulté une réduction des marges de manœuvre des services publics et une actualisation des outils de gestion pour 2015.

La pression qu'a exercé le retour des titres de paiement de 2014 sur la gestion courante 2015, associée aux impératifs de dépenses (crise énergétique, accélération de la politique de réduction du déficit en infrastructures, inscription au budget de la subvention de l'Etat au coton, ...) et à l'allure baissière des ressources budgétaires attendues en 2015 ont constitué l'élément déclencheur non seulement du reformatage du budget de l'Etat mais aussi de la restructuration du schéma de financement initial de la loi de finances 2015.

Ainsi, sous l'effet conjugué de ces trois (3) facteurs, le décret n°2015-455 a été pris le 27 août 2015 et ratifié par l'assemblée Nationale au moyen de la loi

n°2016-01 du 29 février 2016 portant ratification du décret de majoration et d'annulation de crédits à titre d'avance sur le budget de l'Etat, gestion 2015.

Le présent rapport élaboré sur le fondement des dispositions de l'article 93 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), rend compte de l'exécution de la loi de finances 2015 à fin décembre ainsi que l'application du texte de la loi.

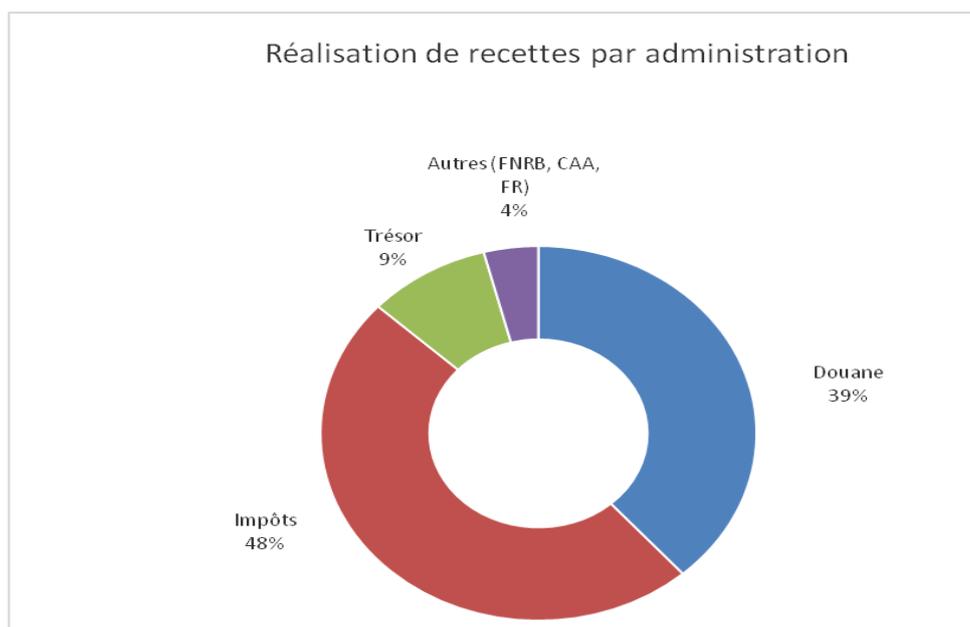
Au total, les grandes masses qui ressortent de la mise en œuvre de la loi n°2014-25 du 23 décembre 2014 portant loi de finances pour la gestion 2015 se présentent comme ci-dessous.

1. Les recettes budgétaires enregistrées au 31 décembre 2015 s'établissent à 824 402,7 millions de FCFA sur une prévision de 925 400 millions de FCFA, soit 89,1% ;
2. Les dépenses du budget de l'Etat ressortent à 1 264 419,5 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 210 449 millions de FCFA, soit 104,5% ;
3. Le solde d'exécution budgétaire (dons compris) ressort déficitaire à 440 016,8 millions de FCFA, soit 8,7 % du PIB. Cette situation se justifie par l'insuffisance, en fin de gestion, des espaces budgétaires dégagés pour prendre en charge les titres retournés face à la pression de certaines dépenses courantes notamment obligatoires ;
4. Les ressources de trésorerie sont mobilisées à hauteur de 162,6% soit pour un montant de 944 952,0 millions de FCFA contre une prévision de 581 238 millions de FCFA grâce au recours plus important que prévu au marché financier. Ceci est motivé par : (i) les avances faites par le trésor pour le démarrage de certains chantiers pour lesquels les banques n'ont

pas pu honorer à temps leur engagement, (ii) les allocations à la fonction enseignante accordées au dernier trimestre de l'année, (iii) la prise en charge des instances de paiement rattachées à des gestions antérieures (CNSS, FR, ...), (iv) l'importance des dépôts des correspondants du trésor.

Quant aux charges de trésorerie, elles ont été couvertes à hauteur de 128,4%, soit pour un montant de 380 373,6 millions de FCFA sur une prévision initiale de 296 189 millions de FCFA.

5. Les dépenses sur financement bancaire direct se chiffrent à 61 257,3 millions de FCFA tandis que les autres charges de trésorerie s'établissent à 66 683,8 millions de FCFA.
6. Au total, sur un montant initial de 1506, 638 milliards de FCFA, la loi de finances 2015 est exécutée en ressources et en charges respectivement à **1 769 354,5 millions de FCFA** et à **1 772 734,3 millions de FCFA**.



INTRODUCTION

Par la promulgation de la loi n°2014-25 du 23 décembre 2014, le Président de la République a rendu exécutoire, la loi de finances pour la gestion 2015. Les dispositions de cette loi, qu'elles portent sur les ouvertures de crédits ou sur les mesures financières et fiscales, ont été mises en œuvre par les différents démembrements de l'Etat pendant toute l'année 2015.

Le présent rapport rend compte du niveau de mobilisation des ressources de l'Etat et d'exécution des dépenses publiques d'une part, ainsi que des différents soldes d'exécution tels qu'ils se présentent à fin décembre 2015 d'autre part.

Pour ce faire, il :

- (i) part du contexte économique dans lequel se sont déroulées les opérations budgétaires, en comparaison avec les hypothèses de base de l'élaboration du budget ;
- (ii) fait le point de l'évolution du recouvrement des recettes par grandes catégories d'impôts et taxes ; constate et commente le niveau de consommations des crédits par grandes masses de dépenses ; puis
- (iii) présente les différents soldes de l'exécution budgétaire pour la période considérée.

I- SITUATION ECONOMIQUE A FIN DECEMBRE 2015

A- Environnements économiques international et régional

L'économie mondiale poursuit sa croissance à un rythme modéré, dans un contexte marqué par une forte baisse des cours du pétrole. Quoique confortée par les perspectives de consolidation de l'économie américaine et de dynamisation de la croissance européenne, la reprise reste toutefois menacée par les risques liés au ralentissement de l'économie chinoise.

Aux Etats-Unis, la croissance se poursuit à un rythme timide, après un ralentissement au troisième trimestre (2,0% après 3,9% au deuxième trimestre), affectée par la faiblesse de la demande des économies émergentes et la hausse du cours du dollar. Les indicateurs conjoncturels montrent un ralentissement de l'activité en fin 2015. En effet, la production industrielle a confirmé sa baisse en décembre 2015 (-0,4% après -0,9% en novembre 2015). Toutefois, le marché de l'emploi continue de se redresser. Le taux de chômage reste situé à son plus bas niveau depuis plus de sept ans, soit 5,0% en décembre 2015 contre 5,6% un an plus tôt.

Dans la zone euro, la croissance économique montre des signes de renforcement, après un ralentissement au troisième trimestre. La reprise de la demande interne est soutenue par la baisse du taux de chômage qui a atteint son plus bas niveau depuis quatre ans et le repli des cours du pétrole. Ainsi, l'indice de la production manufacturière (PMI) composite s'est affiché à 54,3 en décembre 2015 après 54,2 en novembre. Le taux d'inflation de la zone s'est établi à 0,2% comme en novembre 2015.

En Chine, la croissance du PIB a enregistré une progression de 6,8% au quatrième trimestre 2015 après 6,9% au troisième trimestre, son plus faible

rythme depuis 2009, confirmant ainsi le scénario de ralentissement. Le taux d'inflation s'est établi à 1,6% en décembre 2015 après 1,5% en novembre.

B- Environnement économique national

La situation économique à fin décembre 2015, appréciée à l'aide de l'indice global du chiffre d'affaires traduit une consolidation de l'activité de 3,8% par rapport à la même période de l'année 2014. Cette progression des activités est tirée par la plupart des secteurs, à l'exception des branches Energie, BTP, Banques et assimilées et Autres services. De même, l'indicateur a enregistré une hausse de 7,9% par rapport au mois de novembre 2015, soutenu principalement par la branche commerce, en liaison avec les festivités de fin d'année.

Quant à la mobilisation des ressources au titre de l'année 2015, le taux de réalisation des recettes totales brutes des régies financières est de 99,9%, sur une prévision révisée de 791,04 milliards FCFA. Pour le mois de décembre 2015, ce taux est de 104,2% de l'objectif du mois.

Au cours du mois de décembre 2015, le niveau général de l'emploi dans les grandes entreprises a enregistré une légère hausse de 1,1% par rapport au mois de novembre 2015.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), au mois de décembre 2015, s'est établi à 113,7 contre 113,4 le mois précédent, soit une hausse de 0,2%. Cette augmentation est notamment liée au renchérissement des prix des produits alimentaires (+1,2%) et des combustibles (+0,6%). En glissement annuel, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 2,3%. S'agissant de l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais), elle s'est inscrite en hausse de 0,6% en glissement annuel.

Le taux d'inflation, mesuré par l'indicateur de convergence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), situe l'évolution des prix à (0,3%), l'inscrivant au-dessous du plafond de 3,0% prévu dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein des Etats membres.

II- SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT AU 31 DECEMBRE 2015

L'exécution du budget a été marquée par la prise par le Gouvernement du Décret n° 2015-455 du 27 août 2015 portant majoration et annulation de crédits à titre d'avance sur le budget de l'Etat, gestion 2015. Tout en maintenant l'équilibre global du budget, cet acte a, entre autres, consacré :

- l'annulation de 10,4% des prévisions de recettes douanières et l'institution d'une redevance sur la messagerie GSM ;
- la majoration et l'annulation des crédits de certains ministères ainsi que la régularisation de tous les engagements en dépassement de crédits à fin juillet ;
- la majoration à titre d'avance sur les charges de trésorerie pour la prise en charge des instances de paiement ;
- la restructuration du portefeuille de la dette de l'Etat qui intègre les emprunts bancaires intérieurs.

A- Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires comprennent :

- les recettes des administrations financières (DGDDI, DGI et DGTCP) ;
- les recettes du FNRB et des autres budgets ;
- les recettes des comptes d'affectation spéciale ;

- les dons budgétaires ;
- les produits issus des allègements de la dette publique ;
- les fonds de concours et les recettes assimilées.

A fin décembre 2015, les produits des recettes du budget de l'Etat ressortent globalement à 824 402,7 millions de FCFA sur une prévision de 925 400 millions de FCFA au titre de la gestion 2015. A la même date en 2014, elles se sont établies à 849 659 millions de FCFA sur une prévision de 970 995 millions de FCFA. Le rapprochement des réalisations de recettes budgétaires sur les deux (2) gestions montre une diminution de 24 256,6 millions de FCFA correspondant à un taux de régression de 3%. Par rapport aux prévisions annuelles, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 89,1% en 2015 contre de 87,5% en 2014.

A-1 Recettes des administrations financières

Au 31 décembre 2015, les recettes brutes enregistrées par les administrations financières s'établissent à 755 810,9 millions de FCFA contre 784 076,6 millions de FCFA en 2014, dégageant ainsi un écart négatif de 28 265,5 millions de FCFA.

Corrigées des exonérations, les recettes nettes régies financières sont chiffrées à fin décembre 2015 à 713 100 millions de FCFA.

La synthèse des réalisations par régie financière est consignée dans le tableau n° 1 ci-après :

Tableau 1 : Evolution des réalisations des recettes brutes des administrations financières au 31 décembre 2014 et 2015

En millions de FCFA

Régies	2014		Taux (%)	2015		Taux (%)	Ecart	Taux d'accroiss
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations			
Douanes	407 983	381 303,3	93,5	393 649	303 284,3	77,0	-78 019,0	-20,5
Impôts	345 790	355 275,6	102,7	379 200	380 875,3	100,4	25 559,7	7,2
Trésor	56 700	47 497,7	83,8	59 800	71 651,3	119,8	24 153,6	50,9
Total	810 473	784 076,6	96,7	832 649	755 810,9	90,8	-28 265,7	-3,6

Source : Régies/DGB, janvier 2016

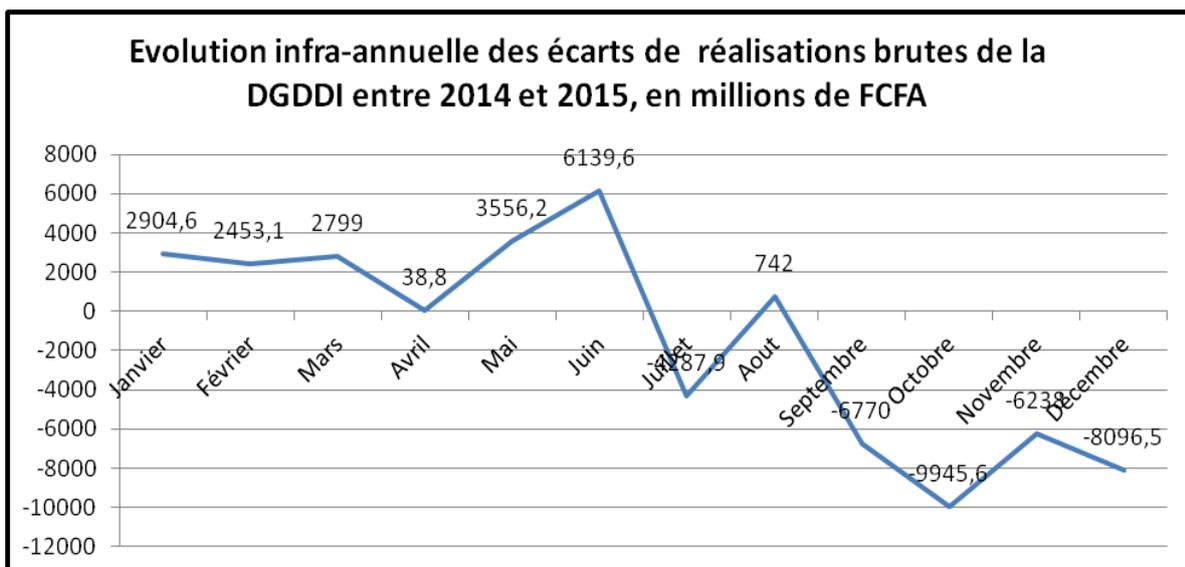
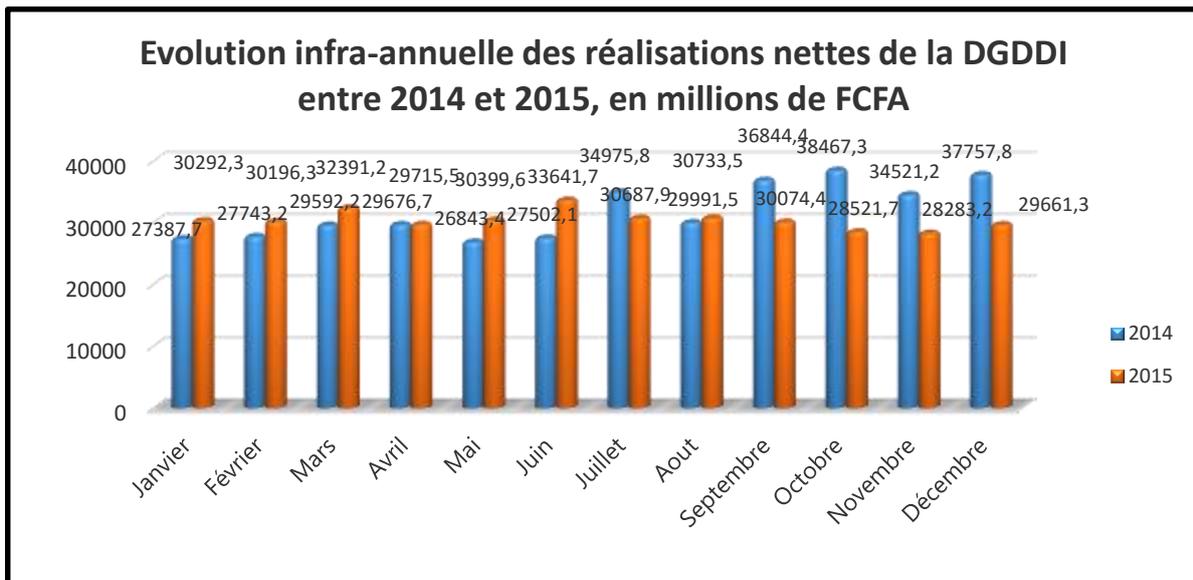
L'analyse des réalisations par régie se présente ainsi qu'il suit :

A-1-1 Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)

Les recettes réalisées au 31 décembre 2015 par la DGDDI s'établissent à **303 284,3 millions de FCFA** contre 381 303,3 millions de FCFA à la même date en 2014, soit une baisse de 20,5% pour un montant de 78 019 millions de FCFA en moins.

Cette situation se justifie par l'attentisme observé par les opérateurs économiques en lien avec les élections passées au Nigeria et au Bénin d'une part et le ralentissement des activités économiques avec pour conséquence, la chute du volume de l'importation de certains produits pourvoyeurs de recettes tels que le riz, l'huile végétale, le poisson et la friperie.

L'évolution mensuelle des réalisations brutes et des écarts de la DGDDI entre 2014 et 2015, en millions de FCFA se présente comme ci-après :



A-1-2 Direction Générale des Impôts (DGI)

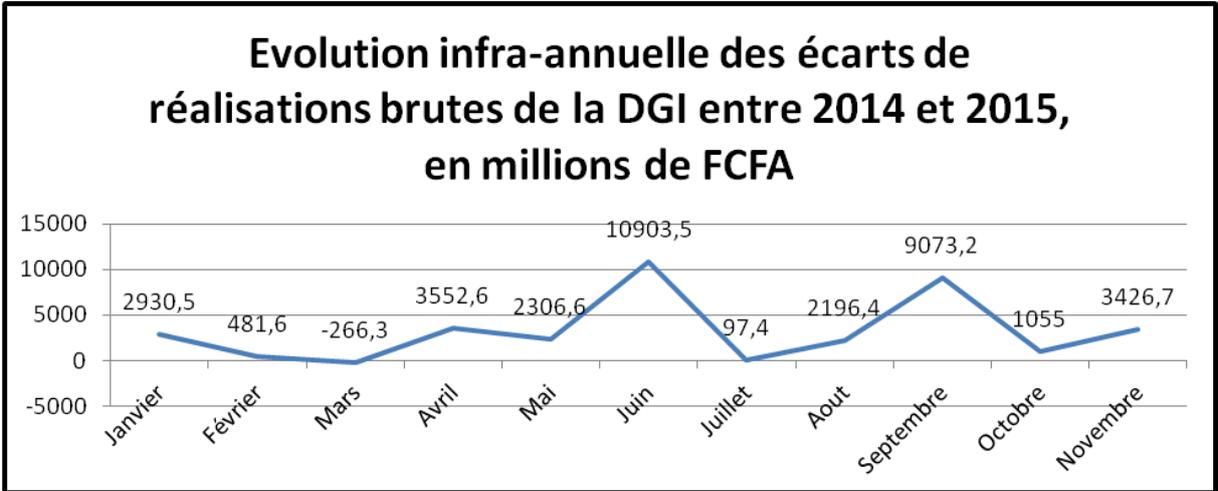
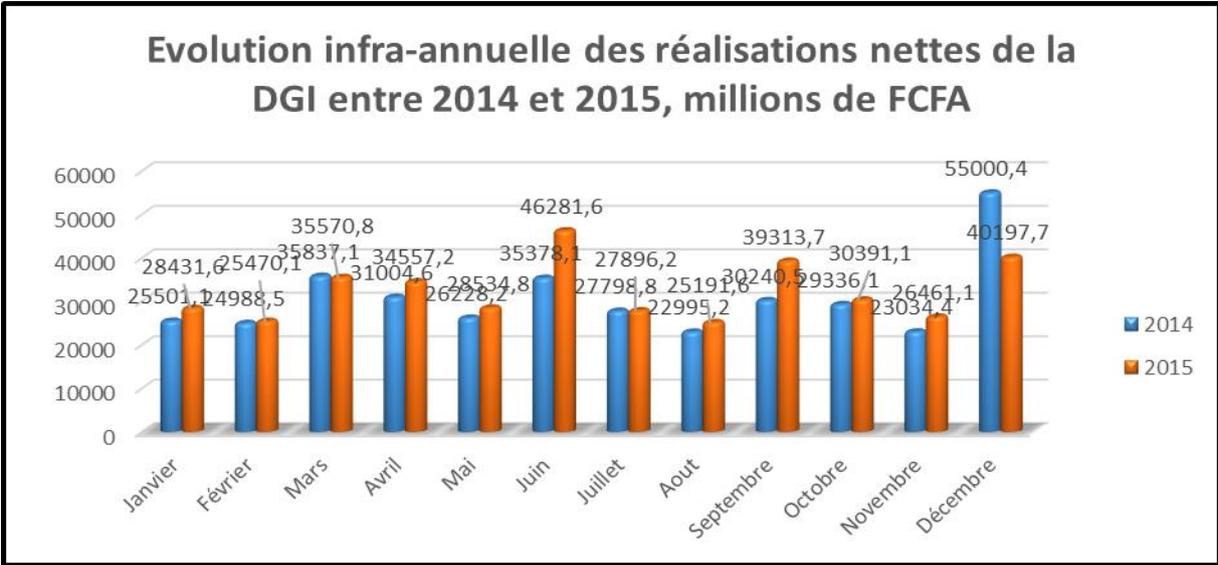
Les recettes réalisées par la DGI au 31 décembre 2015 se chiffrent à **380 875,3 millions de FCFA** contre 355 275,6 millions de FCFA à la même date en 2014.

L'écart de réalisation entre les deux années ressort positif à 25 599,7 millions de FCFA, soit une hausse de 7,2%.

Cette performance s'explique par le bon comportement de (i) la taxe unique sur le transport routier (155,1%), (ii) le droit d'hypothèque (150,6%), (iii) le droit

d'enregistrement (148,6%), (iv) la taxe spécifique unique sur les produits pétroliers (137,9%), (v) la taxe sur les produits de parfumerie (117,3%) et (vi) la TVA intérieure (116,4%). Certains droits et taxes affichent, cependant, une contre-performance. C'est le cas par exemple de la taxe sur farine de blé (10,4%).

L'évolution mensuelle des réalisations brutes et des écarts de la DGI entre 2014 et 2015, en millions de FCFA se présente ci-après :

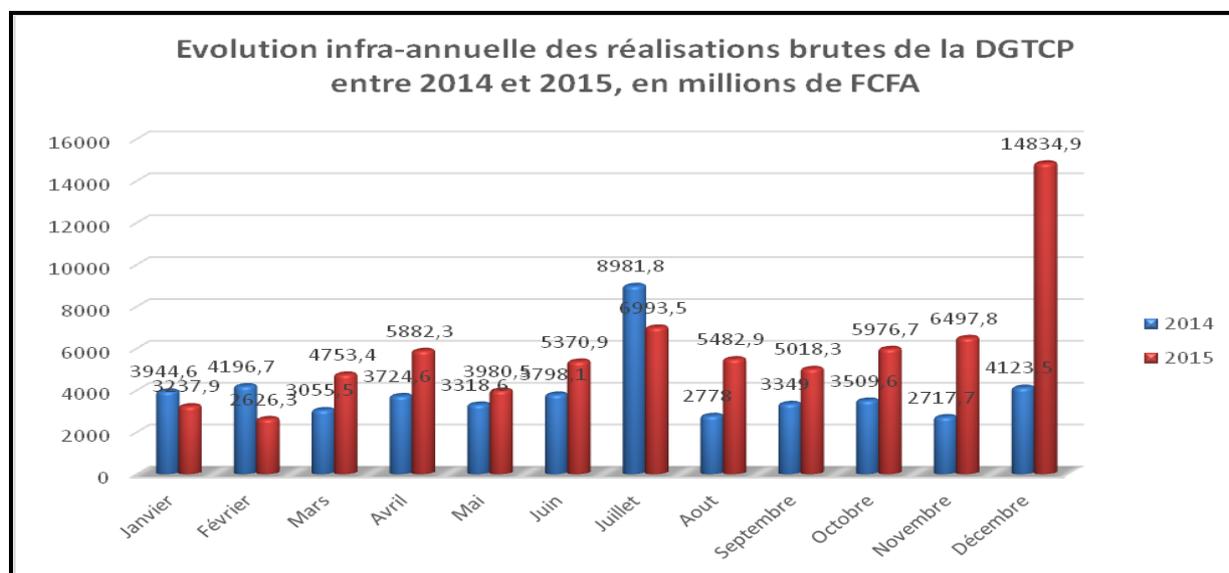


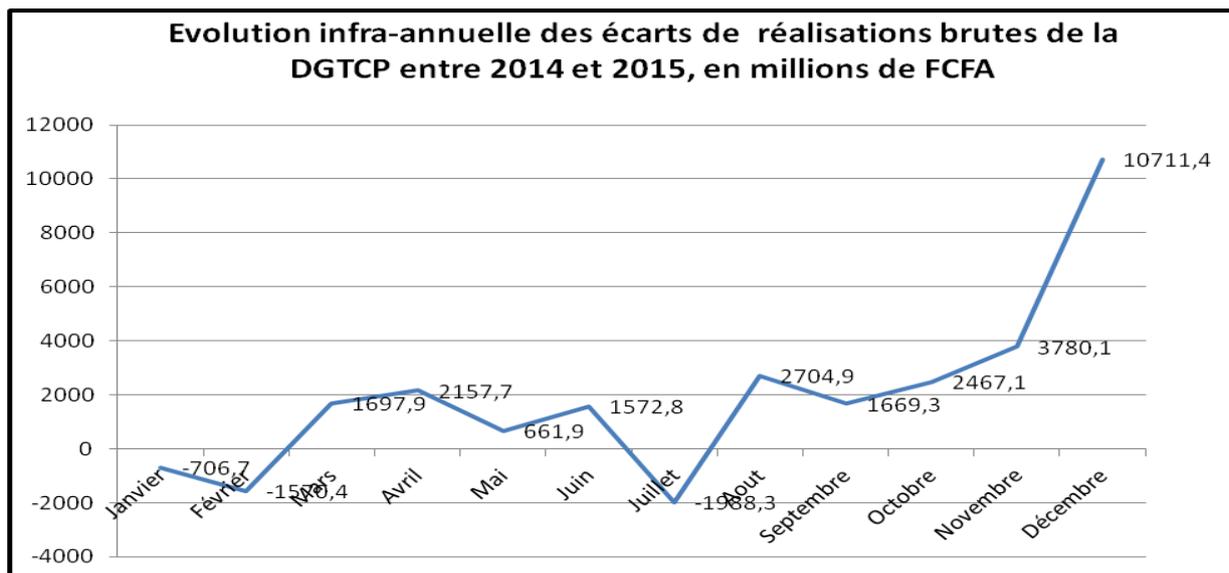
A-1-3 Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

Les recettes réalisées par la DGTCP au 31 décembre 2015 atteignent **71 651,3 millions de FCFA**, soit un taux de recouvrement de 119,8% par rapport aux prévisions annuelles. En 2014, à la même date, les recouvrements se sont affichés à 47 497,7 millions de FCFA correspondant à un taux de 83,8%

Il se dégage un écart positif de 24 153,6 millions de FCFA entre 2014 et 2015, soit un taux d'accroissement de 50,9%. La performance enregistrée par la DGTCP en 2015 s'explique par le recouvrement de 12 500 millions de FCFA auprès de SPACETEL BENIN au titre des redevances sur les communications GSM.

L'évolution mensuelle des réalisations nettes et des écarts de la DGTCP entre 2014 et 2015, en millions de FCFA, se présente ci-après :





Au total, les régies financières ont globalement atteint l'objectif annuel qui leur est assigné. Le taux global de recouvrement des recettes des régies financières est en effet établi à 90,8% à fin 2015 contre celui de 96,7% obtenu à fin décembre 2014.

A-2 Recettes du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) et des autres budgets

Sur une prévision annuelle de 18 000 millions de FCFA, les recettes collectées par la DGTCP au profit du **Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB)** à fin décembre 2015 s'établissent à **24 088,2 millions de FCFA** contre 23 012,7 millions de FCFA en 2014. Ces recettes sont essentiellement constituées des cotisations sur salaire et des produits des validations de service. L'amélioration desdites recettes à hauteur de 1 075,5 millions de FCFA par rapport à 2014 s'explique par les efforts conjugués de recouvrement consentis par le Trésor Public et la Direction de la Pension et des Rentes Viagères, en ce qui concerne l'émission et la prise en charge des ordres de recettes.

Quant aux recettes recouvrées par le **Fonds Routier (FR)**, elles se chiffrent à 3 380,7 millions de FCFA en 2015 contre 4 029,7 millions de FCFA en 2014 sur un

objectif annuel invariable de 3 679 millions de FCFA. Les taux de recouvrement des recettes du FR se sont établis respectivement à 91,9% et 109,5% en 2015 et en 2014.

Pour ce qui concerne la **Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)**, elle a mobilisé 3 337,5 millions de FCFA en 2015 contre 3 039 millions de FCFA en 2014 au titre de ses ressources propres sur une prévision annuelle de 4 000 millions de FCFA en 2014 et de 2 000 en 2015. Les taux de recouvrement affichés sont respectivement 76,0% en 2014 et 166,9% en 2015.

Le tableau n° 2 ci-dessous récapitule les réalisations au 31 décembre 2014 et 2015 des recettes des trois (3) budgets.

Tableau 2 : Evolution des réalisations des recettes du FNRB et des autres budgets au 31 décembre 2014 et 2015

	En millier de FCFA							
	2014			2015			ECARTS DE REALISATION	
	PREV.	REAL. AU 31 DEC.	TAUX (%)	PREV.	REAL. AU 31 DEC.	TAUX (%)	ECARTS	TAUX D'ACCROISSEMENT
F N R B	22 721	23 012,7	101,3	18 000	24 088,2	133,8	1 075,5	4,7
FONDS ROUTIER (Ressources propres)	3 679	4 029,7	109,5	3 679	3 380,7	91,9	-649	-16,1
C A A	4 000	3 039,0	76,0	2 000	3 337,5	166,9	298,5	9,8
TOTAL	30 400	30 081,4	99,0	23 679	30 806,4	130,1	725	2,4

Source: MEF/DGB, janvier 2016

A-3 Comptes d'Affectation Spéciale (CAS)

Les ressources des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) hors financement intérieur ont été globalement mobilisées à hauteur de 16 827,3 millions de FCFA en 2015 pour un taux de recouvrement de 89,8%. Ils comprennent essentiellement les ressources des Opérations Militaires à l'Extérieur (OME)

mobilisées à hauteur de 11 728,8 millions de FCFA sur un objectif annuel de 12 800 millions de FCFA (soit 91,6% d'exécution) et celles du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) mobilisées à concurrence de 5 098,5 millions de FCFA sur une prévision de 5 947 millions de FCFA correspondant à 85,7%.

A-4 Autres recettes budgétaires

Sont classés dans la catégorie des autres recettes budgétaires : (i) les allègements de la dette, (ii) les dons budgétaires, (iii) les fonds de concours et recettes assimilées.

A fin décembre 2015, les autres recettes budgétaires ont été mobilisées à concurrence de 41,6% des prévisions de 50 325 millions de FCFA.

Il est à signaler qu'aucun don budgétaire n'a été mobilisé pendant cette période comme c'est le cas, il y a un (1) an.

Le détail sur les autres recettes mobilisées à fin décembre 2015 se trouve dans le tableau n° 3 ci-après :

Tableau 3 : Récapitulatif de la mobilisation des autres ressources budgétaires à fin décembre 2014 et 2015

En millions de FCFA

NATURE DES RESSOURCES	2014			2015			ECARTS DE REALISATION	
	PREV. Annuelles	REAL. au 31 décembre	TAUX (%)	PREV. Annuelles	REAL. au 31 décembre	TAUX (%)	ECARTS	Taux (%)
Dons budgétaires	9 600	8 260,1	86,0	0	00,0			
Allègement de la dette (IPPTE)	7 112	27 241	383	7 753	7 505,5	96,8	-19 735,5	-72,4
Fonds de concours + recettes assimilées	81 910	0	0	42 572	13 452,6	31,6	13 452,6	
TOTAL	98 622	35 501,0	36,00	50 325	20 958,1	41,6	-6 282,9	-1,8

Source: MEF/DGB/CAA, janvier 2016

B- Exécution des dépenses budgétaires au 31 décembre 2015

Au titre des dépenses budgétaires pour la gestion 2015, les engagements ont atteint 1 264 419,5 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 210 449 millions de FCFA contre 973 887,8 millions de FCFA engagés sur 1 031 838 millions de FCFA prévus en 2014. Les taux d'engagement correspondants sont respectivement de 104,5% et de 94,4% à fin décembre 2015 et 2014. Le rapprochement de l'exécution des dépenses budgétaires au titre des deux (2) années montre un écart positif de 290 531,7 millions de FCFA.

L'exécution, base engagement, des dépenses budgétaires par catégorie à fin décembre 2015 se présente comme ci-dessous :

B-1 Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont composées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services puis des dépenses de transfert.

Elles sont globalement engagées pour un montant de 833 089,7 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 722 127 millions de FCFA à fin décembre 2015. Les engagements correspondent à un taux d'exécution de 115,4%.

B-1-1 Charges financières de la dette publique

Évaluées à 44 878 millions de FCFA pour l'année 2015, les charges financières de la dette publique sont payées à fin décembre à concurrence de 48 564,3 millions de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 108,2%.

Les charges financières de la dette publique comprennent :

- les charges financières de la dette intérieure payées à hauteur de 144,8% pour 38 222,4 millions de FCFA engagés ;
- les charges financières de la dette extérieure payées à hauteur de 55,9% pour 10 341,9 millions de FCFA assurés.

B-1-2 Dépenses de personnel

Sur une prévision annuelle de 326 794 millions de FCFA, les dépenses de personnel ont été engagées à fin décembre 2015 pour un montant de 340 980 millions de FCFA correspondant à un taux de 104,3% contre 102,7% enregistré au 31 décembre 2014.

Comme en 2014, les dépenses de personnel sont ainsi engagées au-delà des prévisions annuelles. Elles comprennent :

- les dépenses de personnel réparties, dont le niveau d'engagement s'est établi en 2015 à 106,6% comme 105,7% en 2014. Le montant engagé ressort à 283 006,4 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 265 398 millions de FCFA ;

Le dépassement enregistré en 2015 traduit l'incidence financière des décisions administratives prises au dernier trimestre 2015 au profit des enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire. Il s'agit particulièrement de l'octroi d'allocation d'incitation à la fonction enseignante pour compter du 1^{er} septembre 2015.

- les dépenses de personnel non réparties, qui sont essentiellement constituées de dépenses spécifiques et de dépenses communes à plusieurs ministères et Institutions de l'Etat. Elles sont engagées à hauteur de 94,4% soit un montant de 57 973,6 millions de FCFA sur une prévision annuelle qui est de 61 396 millions de FCFA. Le niveau d'exécution de ces dépenses révèle un écart positif de 7 173 millions de

FCFA par rapport au niveau de 2014 (50 800,6 millions de FCFA sur une prévision de 57 091 millions de FCFA).

B-1-3 Dépenses d'acquisitions de biens et services

Au 31 décembre 2015, les dépenses d'acquisition de biens et services sont engagées à concurrence de 158 795,7 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 120 290 millions de FCFA. Un fort taux d'engagement égal à 132,0% est obtenu en 2015 contre 107,6% à fin 2014. Il est ainsi noté un taux d'accroissement de 31,4%. En effet, la gestion 2015 est caractérisée par le greffage de certaines dépenses de 2014 (dont les titres de paiement ont été retournés par le Trésor public) à celles prévues au titre de la gestion courante 2015. C'est ce qui justifie notamment l'engagement en dépassement ainsi observé dans l'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services.

La catégorie des dépenses d'acquisition de biens et services se décompose en :

- dépenses d'achats de biens et services exécutées à un taux de 133,9% équivalent à 133 468,4 millions de FCFA d'engagement sur une prévision annuelle de 99 665 millions de FCFA ;
- dépenses d'acquisition et grosses réparations du matériel et mobilier engagées à concurrence de 25 327,3 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 20 625 millions de FCFA, soit un taux d'engagement de 122,8% contre 101,0% en 2014.

B-1-4 Dépenses de transfert

L'exécution des dépenses de transfert affiche globalement un niveau d'engagement de 284 749,7 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 230 165 millions de FCFA correspondant à un taux de 123,7%. Il intègre une

rallonge de **26,539 millions de FCFA** opérée par biais du décret d'avance dont 18,854 milliards de FCFA en complément à la subvention à la campagne cotonnière 2014-2015. Ce niveau d'engagement comparé à celui de 2014 présente un écart positif de 125 436,9 millions de FCFA et donc un taux d'accroissement de 78,7%. Les arguments évoqués pour justifier le fort taux d'engagement des dépenses d'acquisition de biens et services expliquent également le taux élevé d'engagement des dépenses de transfert.

Les dépenses de transfert comprennent :

- les subventions d'exploitation qui sont engagées à hauteur de 146 802,7 millions de FCFA sur 109 370 millions de FCFA prévus. L'exécution de cette rubrique affiche un taux assez élevé d'engagement de 134,2% contre 107,9% enregistrés à fin 2014 ;
- les transferts courants pour lesquels 137 947 millions de FCFA ont été engagés sur une prévision annuelle de 120 795 millions de FCFA en 2015 contre 75 138,5 millions de FCFA engagés sur 86 296 millions de FCFA prévus au titre de l'année 2014. Les taux d'engagement s'établissent respectivement à 114,2% en 2015 et 87,1% en 2014.

Les détails sur le niveau engagement par nature des dépenses ordinaires sont récapitulés dans le tableau n° 4 ci-après :

Tableau 4 : Evolution des engagements des dépenses ordinaires au 31 décembre 2014 et 2015

En milliers de FCFA

Nature des dépenses	2014			2015			ECARTS	
	Prévis	Engag.	Taux Engag.	Prévis	Engag.	Taux Engag.	Ecart engagement	Taux de croiss. engag.
Charges fin. de la Dette Pub	23 570	10 920,3	46,3	44 878	48 564,3	108,2	37 644,0	344,7
Dépenses de Personnel	320 895	329 639,4	102,7	326 794	340 980,0	104,3	11 340,6	3,4
Dépenses d'acquisition de biens et services	112 364	120 884,2	107,6	120 290	158 795,7	132,0	37 911,5	31,4
Dépenses de Transferts	164 342	159 312,8	96,9	230 165	284 749,7	123,7	125 436,9	78,7
TOTAL	621 171	620 756,7	99,9	722 127	833 089,7	115,4	212 333,0	34,2

Source: MEF/DGB/SIGFiP, janvier 2016

B-2 Dépenses en capital

Sur une prévision de 389 213 millions de FCFA au titre des dépenses en capital, 316 900,7 millions de FCFA ont été engagées pour un taux d'exécution égal à 81,4%. En 2014, les dépenses en capital ont été engagées à hauteur de 273 487,9 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 297 800 millions de FCFA correspondant à un taux d'engagement de 91,8%. Le rapprochement de l'exécution des dépenses en capital au titre des deux (2) années montre une progression de 43 412,8 millions de FCFA et un taux d'accroissement de 15,9%.

Elles comprennent (i) les dépenses en capital financées sur ressources intérieures qui sont engagées à hauteur de 143 009,7 millions de FCFA pour un taux d'engagement de 58,5% et (ii) celles financées sur ressources extérieures engagées à hauteur de 120,1% pour un montant de 173 891 millions de FCFA sur une prévision de 144 820 millions de FCFA.

Les dépenses en capital exécutées sur ressources extérieures sont financées au moyen des prêts et des dons budgétaires. Les engagements y relatifs sont respectivement de 137,3% et 78,7% à fin décembre 2015.

L'exécution des dépenses en capital à fin décembre 2014 et 2015 est retracée dans le tableau n° 5 ci-après :

Tableau 5 : Evolution des engagements des dépenses en capital à fin décembre 2014 et 2015

En milliers de FCFA

Financement des dépenses	2014			2015			ECARTS	
	Prévis	Engag.	Taux Engag.	Prévis	Engag.	Taux Engag.	Ecart engagement	Taux de croissance engagement
Ressources Intérieures	161 600	152 804,1	94,6	244 393	143 009,7	58,5	-9 794,4	-6,4
Ressources Ext : Adm. Centrale	136 200	20 539,3	15,1	144 820	173 891,0	120,1	53 207,2	44,1
*Prêts	54 290	8 768,8	16,2	102 248	140 377,0	137,3	54 534,9	63,5
*Dons	81 910	11 770,5	14,4	42 572	33 514,0	78,7	-1 327,7	-3,8
TOTAL	297 800	273 487,9	91,8	389 213	316 900,7	81,4	43 412,8	15,9

Source: MEF/DGB/CAA, janvier 2016

Il est à noter que les dépenses en capital ont connu une forte restructuration lors de la prise du décret portant majoration et annulation de crédits à titre d'avances sur le budget 2015. En effet, les prévisions initiales ont été abattues à hauteur de 33 684 millions de FCFA. Au même moment, le financement de projets jugés davantage prioritaire a été pris en compte. C'est ainsi qu'un complément de 16 000 millions de FCFA est ouvert au profit du ministère en charge de l'énergie pour le ravitaillement des groupes électrogènes de la TAG 80 Maria-Gleta en gasoil, un montant de 76 410 millions de FCFA au profit du ministère en charge des travaux publics pour l'exécution des travaux routiers en mode Partenariat Public – Privé (PPP).

B-3 Les dépenses du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB)

Les dépenses du FNRB sont engagées à concurrence de 65 225,9 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 51 840 millions de FCFA. Le niveau d'engagement correspond à un taux d'exécution de 125,8%. En 2014, elles ont été engagées à hauteur de 52 370,6 millions de FCFA sur une prévision de 48 700 millions de FCFA, soit un taux d'engagement de 107,5%. Le fort taux d'engagement des dépenses du FNRB en 2015 se justifie par (i) l'importance de l'effectif des départs à la retraite, (ii) la revalorisation des pensions conformément aux dispositions de l'article 18 du code des pensions et (iii) l'importance des dépenses d'évacuations sanitaires des pensionnés.

B-4 Les dépenses des autres budgets

Les dépenses des autres budgets sont composées des dépenses de fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et du Fonds Routier (FR).

B-4-1 Les dépenses de fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)

Les dépenses de fonctionnement de la CAA ont connu un taux d'engagement de 94,6% correspondant à 1 872,8 millions de FCFA sur une prévision de 1 980 millions de FCFA. Ce niveau d'exécution comparé à celui de 2014 révèle un écart négatif de 35,5 millions de FCFA et un taux de régression de 1,9%.

B-4-2 Les dépenses du Fonds Routier (FR)

Le Fonds Routier a engagé les crédits au titre de l'année 2015 à concurrence de 7 519,4 millions de FCFA contre 6 606,4 millions de FCFA en 2014 sur une prévision annuelle de 6 300 millions de FCFA en 2015 et 9 000 millions de FCFA en 2014. Les taux d'engagement y relatifs sont de 119,4% et 73,4% respectivement en 2015 et 2014. La révision à la baisse par décret d'avance des prévisions initiales qui étaient de 9 000 millions de FCFA justifie ce fort taux d'engagement qui aurait dû s'établir à 83,5%.

B-5 Les Comptes d'Affectation Spéciale (CAS)

Les dépenses engagées au titre des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) se chiffrent à 39 811,1 millions de FCFA sur une prévision annuelle révisée de 38 989 millions de FCFA. Elles correspondent à un taux d'exécution de 102,1%.

Le détail sur l'exécution des différents CAS se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 6 : Exécution des dépenses des comptes d'affectations spéciales à fin décembre 2015

En millions de FCFA

Compte	Prévision annuelle	Montant engagé
Opérations militaires à l'extérieur.....	12 800	14 583,8
Programme SYDONIA.....	2 567	1 765,2
Education	5 947	7 267,3
Opérations d'Escortes Douanières... ..	11 055	14 368,7
Opérations du RAMU.....	3 420	-
Etudes de faisabilités	3 200	1 826,1
Total	38 989	39 811,1

Source: MEF/DGB/DGTCP, janvier 2016

C- Solde budgétaire au 31 décembre 2015

L'exécution base engagement du budget de l'Etat à fin décembre 2015 présente les principaux soldes budgétaires récapitulés dans le tableau n° 7 ci-après :

Tableau 7 : Présentation des soldes budgétaires à fin décembre 2015

En millions de FCFA

Type de Budget	Recettes	Dépenses	Solde
Budget de l'Etat (hors autres budgets)	793 396,3	1 189 801,5	-396 205,2
FNRB	24 088,2	65 225,9	-41 137,7
CAA	3 337,5	1 872,8	1 464,7
FR	3 380,7	7 519,4	-4 138,7

Source : MEF/DGB, février 2016

III- SITUATION DES OPERATIONS DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015

A- La mobilisation des ressources

L'année 2015 a été caractérisée par la mobilisation de 944 952 millions de FCFA au titre des ressources de trésorerie sur un objectif annuel de 581 238 millions de FCFA. On note ainsi un niveau assez élevé de mobilisation desdites ressources équivalent à 162,6%. Le détail sur la mobilisation des ressources de trésorerie se trouve dans le tableau n° 8 ci-après :

Tableau 8 : Niveau de mobilisation des ressources de trésorerie par nature à fin décembre 2015

En millions de FCFA

Nature	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
Remboursement prêts et avances	4 580	450,8	9,8
Emission de dettes à moyen et long termes (emprunt Obligataire)	178 658	235 147,3	131,6
<i>Emprunt extérieur (prêts et dons)</i>	<i>102 248</i>	<i>173 890,0</i>	<i>170,1</i>
<i>Financement banques locales</i>	<i>76 410</i>	<i>61 257,3</i>	<i>80,2</i>
Tirage sur FMI	0,0	0,0	0,0
Autres ressources de trésorerie	398 000	599 580,0	150,6
<i>Obligations du trésor</i>	<i>277 000</i>	<i>478 580,0</i>	<i>172,8</i>
<i>Bons du trésor</i>	<i>121 000</i>	<i>121 000,0</i>	<i>100</i>
Dépôts des correspondants du Trésor	0,0	109 773,7	-
Produits des cessions d'actifs	0,0	0,0	0,0
Total	581 238	944 952	162,6

Source : MEF/DGB, janvier 2016 sur la base des données fournies par la DGTCP et la CAA.

Le tableau n° 8 ci-dessus révèle qu'il n'y a eu ni cession d'actif, ni tirage sur FMI au cours de l'année 2015. Par contre, 109 773,7 millions de FCFA ont été mobilisés au titre des Dépôts des correspondants du Trésor. Le niveau de mobilisation des ressources issues du remboursement des prêts et avances est resté assez faible (9,8%) contrairement à celui, assez élevé, des emprunts obligataires (131,6%) et des autres ressources de trésorerie (150,6%).

Le niveau global de mobilisation des ressources de trésorerie a dépassé les prévisions initiales (162,6%) grâce notamment à la mobilisation au-delà des attentes des produits des emprunts obligataires (131,6%) et des autres ressources de trésorerie (150,6%) composées des obligations (172,8%) et bons (100%) du trésor.

B- Les charges de Trésorerie

Les charges de trésorerie sont ressorties à 380 373,6 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 296 189 millions de FCFA correspondant à un taux d'exécution de 128,4%. Les charges de trésorerie assurées comprennent notamment : (i) l'amortissement des tirages FMI au taux de 95,2%, (ii) l'amortissement des emprunts extérieurs assuré à hauteur de 56,2%, (iii) l'amortissement de la dette intérieure au taux de 136,1% et (iv) les retraits des correspondants opérés à hauteur de 82 342,8 millions de FCFA.

Le niveau d'exécution des charges de trésorerie se trouve récapitulé dans le tableau n° 9 ci-après :

Tableau 9 : Niveau d'exécution des charges de trésorerie par nature à fin décembre 2015

En millions de FCFA			
Nature	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
Prêts et avances	4 580	-	0,0
Amortissement emprunts obligataires	52 404	-	0,0
Amortissement tirages FMI	4 400	4 187,5	95,2
Amortissement emprunts extérieurs	41 498	30 817,9	74,3
Amortissement Bons du Trésor	193 307	263 025,4	136,1
Retraits des correspondants du Trésor	0	82 342,8	
Total	296 189	380 374	128,4

Source : MEF/DGTCP/DGB, janvier 2016

C- Les autres opérations de Trésorerie

L'année 2015 a connu la prise en charge de plusieurs autres dépenses sur la trésorerie. Il s'agit notamment :

- de l'avance à la campagne cotonnière 2014-2015 à concurrence de 36 500,4 millions de FCFA ;
- des dépôts bancaires constitués des retenus opérés par les banques et assimilés en fin d'année à hauteur de 7 006,7 millions de FCFA ;
- du paiement des frais de vacation établis à 13 229,7 millions de FCFA ;

- de la prise en charge des ordres de paiement évalués à 9 947 millions de FCFA.

D- Les dépenses sur les financements bancaires directs

Le Gouvernement a fait recours aux banques locales dans le cadre du financement de certains projets d'investissement au cours de l'année 2015. En effet, les financements directs obtenus se chiffrent à 61 257,3 millions de FCFA.

V. NIVEAU D'EXECUTION DE PROGRAMMES SPECIFIQUES DE NEUF (05) MINISTERES AU 31 décembre 2015

N°	PROGRAMMES/ OBJECTIFS	Mesures et actions programmées et mises en œuvre	Taux d'exécution physique ou niveau d'atteinte des indicateurs	OBSERV.
1-	Ministère de la justice, de la législation et des droits de l'homme			
	<p>PROGRAMME1 : consolidation de l'administration centrale et renforcement des capacités</p> <p>Objectif Global : Instaurer une justice de qualité, plus crédible et accessible au justiciable, contribuant à la paix et au développement du Bénin</p>	<p align="center"><u>Actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage et coordination du ministère ; - Construction, réhabilitation et équipement des bâtiments ; - Gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère ; - Communication et information sur l'action du ministère. 	<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de déficit en personnel : 46,56% pour une cible de 37% ; - Taux de consommation des crédits : 95,53% pour une cible de 90% - Taux d'exécution du budget-programme : 70,09% pour une cible de 90% ; - Construction ou réhabilitation de 03 bâtiments pour une cible non disponible ; - Nombre de structures de l'administration centrale du MJLDH équipées convenablement : 01 pour une cible non disponible. 	

<p>PROGRAMME 2 : une justice plus accessible</p> <p>Objectif Global : Instaurer une justice de qualité, plus crédible et accessible au justiciable, contribuant à la paix et au développement du Bénin</p>	<p style="text-align: center;"><u>Actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modernisation du cadre juridique national ; - Appui aux tribunaux et cours d'appel ; - Renforcement des capacités des magistrats et greffiers. 		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ratio détenus en attente de jugement/ condamné : 2,05 pour une cible de 01 ; - Taux de dossiers réglés par rapport au nombre de dossiers (%) : 36,98 pour une cible de 38 ; - Ratio habitants/ magistrats : 67669 pour une cible de 33034. 	<p>Ce programme a un niveau d'engagement de 98,325 contre un taux d'exécution physique de 82,47%. Le niveau d'efficience est de 91,62%.</p>
<p>PROGRAMME 3 : établissements pénitentiaires et réinsertion sociale des détenus</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de détention (modernisation des centres de détention) 	<p style="text-align: center;"><u>Actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - normalisation des prisons ; - rééducation et réinsertion des détenus. 		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation des prisons civiles : 211% pour une cible de 150% ; - Nombre de prisons civiles réhabilitées : 08 pour une cible de 09 ; - Nombre de véhicules de transport en commun des détenus acquis : 00 pour une cible de 10. - Niveau de satisfaction des demandes de rééducation et de réinsertion des mineurs en danger moral ou en conflit avec la loi : 100% pour une cible de 100% ; 	

	- contribuer à la modernisation des centres de détention et de la réinsertion sociale des adultes et mineurs en conflit avec loi			<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mineurs en danger moral ou en conflit avec la loi formés : 05 pour une cible de 60 ; - Taux de réinsertion mineurs en danger moral ou en conflit avec la loi : 80 pour une cible 100%. - Nombre de CSEA dotés d'infrastructures et équipements adéquats : 02 pour une cible de 02 	
	<p>PROGRAMME 4 : amélioration de la promotion des droits de l'homme</p> <p>Objectif Global : Contribuer à la paix sociale et au développement du Bénin par l'instauration d'une justice de qualité, crédible et accessible aux justiciables</p>	<p style="text-align: center;"><u>Actions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des structures de promotion et la protection des droits de l'homme au Bénin ; - Amélioration du niveau de connaissance des droits et devoirs des populations ; - Réalisations des émissions radiophoniques et télévisuelles. 		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de kits reproduits : 1000 pour une cible de 1000 ; - Nombre de personnes ayant bénéficié : 1000 pour une cible de 1000 ; - Nombre d'appels de téléphone vert : 02 pour une cible de 02 ; - Nombre de relais et de clubs scolaires constitués, installés et formés : 300 pour une cible de 400 ; - Nombre d'ONG appuyées : 20 pour une cible de 20. 	Ce programme a un niveau d'engagement de 88,69 contre un taux d'exécution physique de 52,20%. Le niveau d'efficience est de 58,86%.
2-	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE				
	<p>PROGRAMME 1 : renforcement des capacités des</p>	<p style="text-align: center;"><u>Actions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des personnels des Forces Armées 		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de traitement des recours : 60% pour une cible 	Le programme de renforcement

	<p>ressources humaines des forces armées béninoises.</p> <p>Objectif global : renforcer les capacités des ressources humaines des Forces Armées Béninoises</p>	<p>Bénoises ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des Forces Armées Béninoises ; - Entraînement et répartition catégorielle optimale des Forces Armées Béninoises ; - Paiement de la solde des militaires et du salaire des personnels civils de l'Institution de Défense. 		<p>de 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'avancement au grade supérieur : 57,2% pour une cible de 50% - Taux de réalisation des effectifs : 102,4% pour une cible de 100% - Nombre de recrues incorporées : 1550 pour une cible de 1300 - Nombre de recrues rengagées : 1280 pour une cible de 1300 - Nombre de session de formation et stages organisés : 10 pour une cible de 10 - Nombre d'officiers ayant fait leur application : 33 pour une cible de 53 - Nombre d'officiers sortis des écoles de formation initiale : 95 pour une cible de 85 - Nombre de sous-officiers sortis d'école (ENSO) : 35 sans cible - Nombre de militaires de rang formés : 1407 pour une cible de 1506. 	<p>des capacités des ressources humaines est exécuté financièrement (base engagement) à 105,57% pour un taux d'exécution physique de 74,14% correspondant ainsi à un niveau d'efficience faible de 70%.</p>
<p>PROGRAMME 2 : amélioration des conditions de vie et</p>		<p><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de médicaments et consommables 		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations sanitaires 	<p>Ce programme a eu un niveau d'engagement</p>

<p>modernisation des conditions de travail des personnels</p> <p>Objectif global : améliorer les capacités opérationnelles des FAB</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le VIH/SIDA, et les soins de santé - Réhabilitation construction équipement de centres de santé militaires - Participation aux compétitions sportives - Organisation de la nuit des Armées - Recensement, immatriculation et reboisement des domaines militaires - Réhabilitation, construction et équipement d'infrastructure au profit des FAB - Acquisition de matériels au profit de l'administration centrale et des forces - Acquisition, construction et grosses réparations au profit des postes d'attaché de défense - Renouvellement de tenues militaires et de matériels de campement et de couchage 		<p>équipées et fonctionnelles : 29 pour une cible de 29</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures construites : 04 pour une cible de 16 - Nombre d'infrastructures réhabilitées : 0 pour une cible de 07 - Ratio tenue/soldat : 02 pour une cible de 02 - Niveau d'équipement des forces : non renseignée pour une cible de 30% 	<p>de 80,37% pour 76,70% de taux d'ordonnement. Son taux d'exécution physique est de 75,04%. Le niveau d'efficience correspondant à ce programme est de 93,36%.</p>
<p>PROGRAMME 3 : préservation de l'intégrité territoriale et des intérêts vitaux de la nation.</p> <p>Objectif global :</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance maritime et des eaux intérieures - Appui aux Généraux à la retraite - Contrôle régulier des axes routiers, corridors et postes frontaliers 		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de capacité opérationnelle des unités de l'Armée de Terre : 30% pour une cible de 75% - Taux d'opérationnalité des patrouilleurs et autres bâtiments ou navires : 65% pour une cible de 100% - Taux d'opérationnalité des moyens roulants : 85% 	<p>D'un niveau d'efficience de 123,68%, le programme 3 est exécuté à 61,02% base engagement et 56,56% base</p>

	<p>assurer les capacités opérationnelles optimales d'intervention aux FAB.</p>	<p>- Fonctionnement et opérationnalisation de la communication institutionnelle.</p>	<p>pour une cible de 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sorties en mer effectuées : 861 pour une cible de 810 - Nombre d'heures de patrouille : 20606 pour une cible de 19440. - Ratio gendarme/population : 01 gendarme pour 2676 habitants pour une cible non disponible - Nombre d'unité de gendarmerie à rendre fonctionnelle : 25 pour une cible de 56 	<p>ordonnancement pour un taux physique de 75,47%.</p>
	<p>PROGRAMME 4 : promotion d'une diplomatie militaire de paix et de développement</p> <p>Objectif global : promouvoir et dynamiser ces liens de coopération militaire par un élargissement du panel des pays amis.</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de nouveaux accords de coopération militaire - Elargissement des domaines de coopération militaire - Engagement des Forces Armées Béninoises dans les opérations de soutien à la paix et à la sécurité régionale et internationale 	<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'accords évalués : 03 pour une cible de 05 - Nombre de conventions signées : 03 pour une cible de 05 - Nombre de réunions de coopération tenues : 07 pour une cible de 08 - Nombre de contingents par an engagés à l'extérieur : 03 pour une cible de 03 - Nombre de pays et organismes avec lesquels le MDN entretient des relations de coopération militaire : 13 pour une cible de 13 - Nombre de militaires engagés sur les théâtres extérieurs : 1286 dont 1248 hommes et 38 femmes 	<p>En somme, l'exécution de ce programme a été globalement et moyennement efficace.</p> <p>Le programme est engagé à 94,37% et ordonnancé à 94,37% pour un taux d'exécution physique de</p>

					pour une cible de 1286	65% correspondant ainsi à un niveau d'efficacité de 68,87%.
	<p>PROGRAMME 5 : réformes institutionnelles</p> <p>Objectif global : rendre performante l'administration des Forces Armées Béninoises.</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des structures administratives du MDN - Mise en place des services généraux de l'administration centrale - Mise en place des services généraux des forces - Renforcement des structures de planification et de contrôle 			<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Délai moyen de passation des marchés : 88 jours pour une cible d'au plus 90 jours - Proportion des structures contrôlées : 100% pour une cible de 100% - Production régulière de rapport de performance. 	<p>Engagé et ordonnancé à 66,57%, le programme portant sur les réformes institutionnelles au MDN a eu un niveau d'exécution physique de 78,67% correspondant à un taux d'efficacité de 118,2%.</p> <p>Le programme a été globalement efficace et efficient.</p>

3-	MINISTERE DES SPORTS			
	<p>PROGRAMME1 : Promotion de la jeunesse pour le développement économique et social</p> <p>Objectif Global : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes au Bénin</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'éducation civique des jeunes - Promotion de la vie associative - Formation des jeunes à la culture entrepreneuriale et aux petits métiers - Insertion des jeunes dans le tissu économique - Engagement des jeunes pour le programme de volontariat d'expertise professionnel (PVEP) - Sensibilisation des jeunes en SRAJ/VIH SIDA - Appui aux Organes structurels de la jeunesse 	<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'exécution physique du programme est 89,40% - Le taux d'exécution financière du programme est 95,87% (base eng.) pour une prévision non disponible - Nombre de jeunes sensibilisés et formés à la citoyenneté : 90 sur une cible de 100 - Nombre de responsables d'association de jeunes formés : 70 sur une cible de 60 - Nombre de jeunes formé à la culture entrepreneuriale et aux petits métiers : 192 sur une cible de 500 - Nombre de plans d'affaire financés : 22 sur une cible de 30 - Nombre de lettres volontaires d'engagement signé par les jeunes : 3000 sur une cible de 2000 - Nombre de soignants formés sur les méthodes contraceptives : 110 sur une cible de 25 - Nombre de jeunes ayant accès à la planification familiale : 260 sur une cible de 200 	<p>Sur 15 actions prévues, seulement 07 sont réalisées</p>

				- Nombre de jeunes sensibilisés en SRAJ/VIH SIDA : 4500 sur une cible de 5000	
	<p>PROGRAMME 2 : Promotion des loisirs pour le bien-être social des populations</p> <p>Objectif Global : Faciliter l'accès aux loisirs éducatifs à tous les Béninois</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction/réhabilitation et équipement d'un Centre de Jeunes et de Loisir dans les Communes ; - Soutien à l'organisation des activités de loisirs dans chaque commune. 		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'exécution physique du programme est 66,69% - Le taux d'exécution financière du programme est respectivement 155,06% (base eng.) pour une prévision non disponible et 160,05% (base ord.) pour une prévision non disponible - Nombre d'activités de loisirs organisées et/ou accompagnées : 19 pour une cible de 5 - Proportion de texte actualisé vulgarisés : 100% pour une cible de 75% - Proportion de gestionnaires et animateurs de loisirs formés : 25% pour une cible de 90% 	Des 05 actions retenues, deux sont réalisées. Ce s'explique par la conséquence d'abattement des PIP en 2015
	<p>PROGRAMME 3 : Développement de la pratique du sport pour le renforcement du capital humain.</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux activités sportives à la base - Accès des populations aux infrastructures sportives de proximité - Emergence d'une relève sportive de qualité - Renforcement des capacités des acteurs du sport d'Elite - Appui à l'organisation des compétitions et championnats nationaux 		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'exécution physique du programme est 104,87% ; - Le taux d'exécution financière du programme est respectivement 97,92% (base eng.) pour une prévision non disponible. - Nombre de médailles gagnées par les fédérations 	Le fort taux d'exécution physique est à la merci d'un appui provenant charges non réparties du Budget

	<p>Objectif Global : créer les conditions favorables à la pratique du sport facteur de développement économique et social</p>	<p>- Appui à la préparation et la participation aux compétitions sportives statutaires régionales et internationales.</p>		<p>sportives par an : 20 en Or, 19 en Argent et 12 en Bronze</p> <p>- Nombre d'animateurs sportifs formés ou recyclés par an : 50 en lutte traditionnelle, 60 en foot et athlétisme, 60 en sport de main</p> <p>- 02 aires de jeux de proximité aménagées ou réhabilitées en 2015</p>	<p>Général de l'Etat gestion 2015</p>
	<p>PROGRAMME 4 : Administration générale et gestion des services du MJSL.</p> <p>Objectif Global : améliorer les performances administratives et professionnelles des structures du Ministère.</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <p>- Renforcement de la capacité des Ressources Humaines du ministère - Amélioration de la gestion des ressources matérielles et financières - Appui aux organismes sous tutelle - Amélioration des conditions de travail des structures du ministère - Amélioration de la gestion des infrastructures sportives et socioéducatives - Coordination et supervision des activités du ministère - Amélioration de la visibilité des activités du ministère</p>		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <p>- nombre de revues organisées : 04 pour un objectif de 03</p> <p>- Réalisation d'un magazine sur le secteur</p> <p>- Proportion de structures disposant de textes portant AOF : 85% sur une cible de 100%</p>	
<p>4-</p>	<p>MINISTERE DE LA SANTE</p>				

<p>PROGRAMME 1 : Réduction de la mortalité maternelle et infantile, prévention, lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins</p> <p>Objectif du programme: Assurer un accès universel aux services de santé et une meilleure qualité des soins pour l'atteinte des OMD</p>		<p>Les actions menées par le secteur dans le cadre de la réduction de la mortalité maternelle et infantile, prévention, lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins ont été marquées en 2015 notamment par : (i) l'amélioration de l'accès aux prestations, le renforcement de la lutte contre les maladies ; (ii) la promotion des explorations diagnostiques et de la transfusion sanguine ; (iii) la promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles et (iv) l'amélioration de l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement de base.</p>		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta (%) : 52 pour une cible de 69,1 ; - Taux de couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire (%) : 68 pour une cible de 97 ; - Taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes (%) : 1,86 pour une cible inférieure à 2. - Taux de couverture vaccinale au Pentavalent 3 des enfants de 0-11 mois (%) : 113,4 pour une cible supérieure à 90 ; - Taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité (%) : 89,4 pour une cible de 96 - Taux de consultation prénatale (%) : 98,4 pour une cible de 98 ; - Taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes (%) : 12,2 pour 15 ; - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaires imprégnées : 81 pour une cible de 80 ; - Pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaires imprégnées : 47,79 pour une cible de 75 - Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPM+ (%) : 89 pour une cible de 87. 	
<p>PROGRAMME 2 : Valorisation des Ressources Humaines</p>		<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la planification des ressources humaines - Amélioration de la production et du développement des 		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <p>la tenue de deux sessions du Conseil Sectoriel pour le Dialogue Social, la tenue d'une session de l'observatoire des ressources humaines en santé, le</p>	

	<p>Objectif du programme : Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources dans le secteur santé</p>	<p>compétences - Amélioration du système de management des ressources humaines</p>		<p>paiement des frais d'inscription, de scolarité et des bourses dans le cadre de la formation des agents</p> <p>plusieurs agents de santé formés dans divers domaines de spécialisation : sages-femmes en troisième année (34), infirmiers en troisième année (41) ; Rhumatologie (1), Gastroentérologie (01).</p> <p>Par ailleurs, des agents des corps administratifs bénéficient également de formation dans divers domaines.</p>	
<p>PROGRAMME 3 : Renforcement du partenariat dans le secteur et promotion de l'éthique et de la déontologie médicale</p> <p>Objectif du programme: Renforcer le partenariat pour la santé</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <p>- Renforcement du partenariat entre acteurs - Promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale</p>		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <p>Le laboratoire national de contrôle de la qualité des médicaments a analysé 1770 échantillons au cours de l'année 2015 contre 1602 en 2014.</p>		
<p>PROGRAMME 4 : Amélioration du</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p>		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <p>- Poids du budget santé dans le budget de l'Etat</p>	<p>- Le niveau de dotation reste</p>	

	<p>mécanisme de financement du secteur</p> <p>Objectif du programme: Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources dans le secteur santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du Financement du Secteur ; - Renforcement de l'Assistance médicale aux Pauvres, indigents et aux Couches Vulnérables. 		<p>(%) : 5,77 pour une cible de 15 ;</p> <p>- Taux de consommation base engagement du budget santé (%) : 84,11 pour une cible de 100.</p>	<p>toujours inférieur à la norme (10% pour l'OMS et 15% selon la Déclaration d'Abuja)</p> <p>- La lourdeur des nouvelles procédures administratives relatives à l'exécution des activités sur le Budget National et la non prise en compte de toutes les informations sur les ressources extérieures sont autant de défis.</p>
	<p>PROGRAMME 5 : Renforcement de la gestion du secteur</p>	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <p>Les actions menées dans le cadre du renforcement de la gestion du secteur sont notamment : i) le renforcement</p>		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <p>- Taux de fréquentation des services de santé(%) : 48,9 pour une cible de 55 ;</p>	<p>les perturbations dues aux</p>

	<p>Objectif du programme: Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources dans le secteur santé</p>	<p>institutionnel, ii) le développement des zones sanitaires par le renforcement des infrastructures, des équipements et de la maintenance, iii) l'amélioration de la disponibilité des médicaments, réactifs, vaccins et autres consommables.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans (%) : 84 pour une cible de 90 ; - Nombre de zones sanitaires fonctionnelles : 28 pour une cible de 29. 	<p>mouvements de grève sont sujet de la baisse des taux de fréquentation dans le secteur depuis quelques années.</p>
5	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE				
	<p>PROGRAMME 1 : Accès, équité et rétention</p>	<p><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction, réhabilitation et équipements d'infrastructures ; - Promotion de la scolarisation ; - Cantines scolaires. 		<p><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux brut de préscolarisation (%) : 14,7 pour une cible de 13,8 ; - Pourcentage d'enfants scolarisés dans le privé : 31,94 pour une cible de 27,49 ; - Taux brut de scolarisation (%) : 124,8 pour une cible de 109,3 ; - Taux brut de scolarisation des filles (%) : 123,4 pour une cible de 109,3 ; - Taux brut d'admission au CI (%) : 149,8 pour une cible de 117,8 ; - Pourcentage d'écoliers inscrits dans le privé (%) : 77,9 pour une cible de 16 ; - Nombre de salles de classes construites (%) : 988 pour une cible de 988 ; - Nombre de tables bancs livrés aux écoles (%) : 24700 pour une cible de 24700. 	

	PROGRAMME 5 : Qualité de l'enseignement	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des enseignants ; - Formation du personnel d'encadrement ; - Intrants pédagogiques. 		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ratio écoliers par maître (REM) dans le public : 52,4 pour une cible de 50,2 ; - Ecart entre REM départementaux extrêmes dans le public : 18,5 pour une cible de 10 ; - % d'enseignants qualifiés (public) : 87,5 pour une cible de 100 ; - Ratio moyen livre de français par écolier : 1,04 pour une cible de 01 ; - Ratio moyen livre de maths par écolier : 1,08 pour une cible de 01 ; - Taux de redoublement (%) : 11,16 pour une cible de 10 ; - Taux d'achèvement (%) : 76,2 pour une cible de 76,2. 	
	PROGRAMME 5 : Gestion et pilotage du système	<p style="text-align: center;"><u>ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage et coordination du ministère ; - Construction, réhabilitation et équipement des bâtiments ; - Gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère ; Planification et suivi-évaluation ; - Communication et information sur l'action du ministère. 		<p style="text-align: center;"><u>Niveau de réalisation des indicateurs clés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budget (base eng.) : 80,7 pour une cible de 100 ; 	

CONCLUSION

L'année 2015 a connu la mobilisation globale de 1 769 354,5 millions de FCFA de ressources budgétaires sur une prévision annuelle de 1 506 638 millions de FCFA correspondant à un taux de réalisation de 117,4% contre 76,1% obtenu en 2014.

Toutes les administrations financières, excepté la DGDDI, ont mobilisé au-delà des objectifs annuels initiaux qui leur sont assignés. La DGTCP se trouve la mieux placée avec un taux de réalisation de 119,8% des prévisions. Quant à l'administration douanière a réalisé 77,0% des objectifs annuels à elle assignés. L'exécution des dépenses a été marquée par (i) la mise en œuvre de la réforme First In, First Out (FIFO) ; (ii) la prise en charge des titres de 2014 retournés par le Trésor Public sur les crédits courants de 2015 et (iii) l'annulation et la majoration par décret de certaines prévisions. Ces mesures ont fortement impacté les dépenses, dont notamment celles d'acquisition de biens et de services (132%) ainsi que celles relatives aux transferts exécutées au taux de 123,7%.

Globalement, les dépenses de l'Etat ont été engagées à hauteur de 1 772 734,3 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 506 638 millions de FCFA correspondant à un taux d'engagement de 117,7%. Ce niveau d'exécution a permis d'opérationnaliser la dernière tranche 2015 de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté dans la perspective de la consolidation de la croissance économique afin d'accélérer la marche de notre pays vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En dehors du budget de la CAA qui présente un solde excédentaire de 1 464,7 millions de FCFA au 31 décembre 2015, l'exécution du budget général, du budget du FR et du budget du FNRB présente respectivement un solde déficitaire de montant respectif de 396 205,2 millions de FCFA, 4 138,7 millions de FCFA et 41 137,7 millions de FCFA.

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET

Rodrigue S. CHAOU